



## Separation et garde enfant

Par **kikirol**, le **15/11/2010** à **13:30**

Bonjour,

Je suis séparé de la maman de mon fils de 4 ans.

En septembre nous avons signé conjointement un protocole d'accord pour garde alternée.

Nous sommes convoqué chez le JAF en janvier pour homologation.

En attendant, mon ex ne respecte pas ce protocole.

De plus, elle veut se présenter chez le JAF en refusant la garde alternée et demander garde exclusive.

Que va faire le jaf. Je n'ai pas pris d'avocat car je pensais que nous allions simplement homologuer cette garde alternée pratiquée depuis le mois de juillet se passe sans encombre.

Nous avons le même métier contraignant. Le petit durant ma semaine ne change en rien ses habitudes, car ce sont mes parents qui l'ont élevé, il les voit tous les soirs. J'ai pris toutes dispositions professionnelles pour être présent son mercredi, personnellement tout est pour le mieux pour mon fils et il semble être heureux.

Si vous pouviez m'aider !!!!!

Par **mimi493**, le **15/11/2010** à **14:34**

En quoi ne respecte-elle pas ce protocole ?

Avez-vous fait une requête conjointe mentionnant explicitement ce protocole ?

Avez-vous signé chacun ce protocole ?

Par **kikirol**, le **15/11/2010** à **14:37**

Oui, le protocole a été fait entre elle et moi, et signé par tous les deux.

Elle ne respecte pas en ce sens que lorsque c'est ma semaine, elle récupère le petit à l'école alors qu'il devrait manger à la cantine et le petit pleure quand elle le ramène.

Pour Noel il était prévu ensemble que nous l'aurions un le soir de NOEL et l'autre le lendemain. Alors qu'elle refuse qu'il passe NOEL avec moi.

Comme c'est difficile.

Pourtant pour l'anniversaire du petit avec ses copains d'école, j'ai invité la maman afin que mon fils nous voit ensemble ; mais rien de rien.

Je suis perdu de perdu.

Par **Melanie555**, le **16/11/2010** à **12:02**

Bonjour,

On parle de l'homologation par le JAF d'un protocole d'accord sur la garde alternée signé par les deux parents, alors que la maman, je cite :

"... veut se présenter chez le JAF en refusant la garde alternée et demander garde exclusive. ..."

A ce stade, je pense qu'il appartient au juge d'apprécier la situation et de statuer en conséquence.

Preuve, si besoin était, que la mise en place d'une garde alternée (pour le bien être illusoire des parents) nécessite au moins une bonne communication et une bonne entente entre les parents.

Mais d'aucuns diront que si il ya bonne communication et bonne entente, la question de la garde alternée ne se pose pas ... Certes.

Par **mimi493**, le **16/11/2010** à **14:32**

[citation]Elle ne respecte pas en ce sens que lorsque c'est ma semaine, elle récupère le petit à l'école alors qu'il devrait manger à la cantine [/citation]

ça c'est une bonne chose, ça lui permet de voir sa mère quand il est avec vous. ça n'entrave

pas votre droit d'hébergement puisqu'elle ne vous prive pas de l'enfant

[citation]et le petit pleure quaaand elle le ramène[/citation].

pourquoi pleure-t-il ?

[citation]Pour Noel il était prévu ensemble que nous l'aurions un le soir de NOEL et l'autre le lendrmain. Alors qu'elle refuse qu'il passe NOEL avec moi. [/citation]

Le protocole dit explicitement que vous l'auriez tous les réveillons de noel et elle tous les 25 décembre. Vous devez le ramener chez la mère quand ?

Par **kikirol**, le 16/11/2010 à 17:50

**Mille mercis pour vos réponses.  
Je vais essayer de répondre .**

**La maman va le chercher à l'école le vendredi à midi alors qu'il devrait manger à la cantine, la semaine ou j'en ai la garde. Or il pleure car il ne comprends pas qu'après avoir mangé avec sa maman il doit revenir à l'école. Il n'a que 4 ans. Pour lui quand on va le chercher c'est pour rentrer à la maison. Il va à MAC DO, passe un moment avec Maman et le vendredi après midi n'est pas bien à l'école, pourquoi je ne reste pas avec maman ?**

**Bien sûr que j'ai donné mon accord afin qu'elle puisse le voir quand elle me le demande, pour moi il n'y a rien de néfaste, sauf qu'elle me dit que même quand j'an ai la garde elle s'occupe du petit (suite à ce que je dis plus haut) alors ce que je crois être de la gentillesse, devient un handicap, car elle compte bien en parler au JAF !!!!! les bras m'en tombent, comment faire quand la maman est un peu tordue.**

**La semaine de NOEL il est avec sa maman, donc je devrais le récupérer le lundi 27 au soir en temps normal. Or le protocole que nous avons signé on avait bien convenu que le soir de NOEL il est avec l'un et le lendemain avec l'autre.**

**Pourtant j'ai accepté de le lui confier pour le premier janvier car elle part en vacances.**

**Je constate qu'elle en veut toujours plus, mais c'est simplement pour prouver au juge qu'elle est plus près de son enfant que moi.**

**Le petit semble être trop heureux de profiter de nous deux, mais je suppose que tout va voler en éclats.**

**Je suis trop malheureux !!!!**

Par **mimi493**, le 16/11/2010 à 18:16

D'un autre coté, ce n'est pas normal qu'un enfant pleure parce qu'il mange en dehors de

l'école. Il faut qu'il s'habitue aussi à ça. C'est donc aux parents (donc aussi à vous) de le faire comprendre à l'enfant.

Concernant le protocole

LRAR lui rappelant l'accord passé, que vous passerez donc le chercher le ... à telle heure et le ramènera le tant à telle heure (selon que le protocole vous donne le réveillon ou le jour de Noël). Et vous vous présentez pour venir le chercher, de préférence avec un tiers qui acceptera de témoigner en justice (dans les formes légales), le cas échéant, du refus de la mère.

Par **kikirol**, le **16/11/2010 à 18:58**

MIMI - merci pour votre aimable collaboration, enfin quelqu'un qui comprends. En résumé c'est bien triste que la maman ne veuille pas collaborer pour le bien être de son enfant.

J'accepte même de lui donner une pension alimentaire (même si son salaire est supérieur au mien) si la garde exclusive ne tient qu'à une pension éventuelle.

Pourtant à ce jour je règle sa scolarité, ses frais médicaux car elle ne l'amène jamais chez le médecin même malade et attends mon tour de garde.

Que faire de plus ????? est-ce que toutes les mamans sont ainsi ? Quelle attitude adopter dans ces situations ?